

Monsieur .....

Bateau .....

Adresse

A : Direction générale des douanes de .....

Adresse

Le ..... 2012

Monsieur,

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les transports fluviaux sont exonérés de la TICPE (voir article 30 de la Loi de Finances initiale 2011).

Dans ce contexte, je souhaiterais pouvoir bénéficier du remboursement correspondant au montant de la taxation, soit 56,6€ pour 1000 litres pour 2011 et 72 € pour 1000 litres à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Compte tenu des factures que vous trouverez en pièces jointes, le montant de la taxation correspondant aux ..... litres de carburant serait de ..... €.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ma démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

NOM

Signature

**P.J :**

- Copie des factures
- Photocopie de la carte d'adhérent à la CNBA
- Copie du certificat communautaire du bateau ..... (pages reprenant la nature et l'immatriculation)
- Un R.I.B